



ASSOCIATION PROTECTION PLAISANCE ET PÊCHE

Siège : 34 rue Pierre de Riculphe, 34350 Valras-Plage
Adresse Postale : 26 rue des Lavandes 34410 SERIGNAN



Tel : 06 80 31 30 93*

Site : www.apppvalras.org

E-mail : contact@apppvalras.org

*L'ASSOCIATION DE PROTECTION DE LA PLAISANCE ET DE LA PÊCHE
(APPP VALRAS ET PORTS DE L'ORB)*

L'APPP a été créée au mois d'AOUT 1990 par quelques inconditionnels de la mer et est affiliée à la Fédération Nationale de la Plaisance et des Pêches en mer.

Ses ambitions sont fortes et peuvent se résumer ainsi :

1. Le développement harmonieux et durable d'une plaisance et d'une pêche de loisir écoresponsables, la mise en œuvre d'actions de promotion des activités maritimes de loisir.
2. La participation aux actions de sauvegarde et de protection, de la faune, de la flore et du littoral, ainsi que le respect de l'environnement et du cadre de vie.
3. La formation et l'incitation des pêcheurs plaisanciers au respect des règles de protection de la ressource marine visant à en assurer une gestion équilibrée.
4. L'information, la sensibilisation et la formation des jeunes pêcheurs plaisanciers sur les réglementations concernant la pêche, la sécurité et la navigation en mer.
5. La défense de la liberté de l'usage de la mer, et notamment par la pêche et la plaisance sans aucun but lucratif.
6. La promotion de la pêche de loisir en mer, sous toutes ses formes, à pied, en bateau ou du bord
7. Le soutien de toutes initiatives visant à assurer une gestion équilibrée de mise en valeur de la ressource marine, en demandant à être associée aux discussions et en participant aux actions qui concernent la pêche de loisir sous toutes ses formes.
8. Le resserrement dans leur vie associative des liens d'amitié et d'entraide entre les pêcheurs et les plaisanciers en les soutenant dans leurs activités.
9. Le développement des qualités morales, des aptitudes physiques et techniques prépondérantes à la mer.
10. L'organisation, la promotion et le développement de tous les exercices et toutes les initiatives propres à la formation des jeunes dans le domaine maritime et de la pêche.
11. L'encouragement en le favorisant, du tourisme halieutique.
12. Le rôle de représentation et de défense de ses adhérents auprès des Administrations, la conduite d'actions partenariales et la formulation de propositions répondant à son objet social.

Du mois de juin au mois d'octobre, **elle organise de nombreuses activités** et repas amicaux. A travers de toutes ces manifestations, elle privilégie surtout l'ambiance familiale et la convivialité.

En fin de saison, une journée d'animation clôture la période et nous profitons de cette dernière pour récompenser les meilleurs pêcheurs de l'année.

L'Epiphanie est également l'occasion de se retrouver pour déguster les traditionnelles galettes des Rois.

Nous organisons trois lotos par an, nous formons les jeunes et moins jeunes pêcheurs lors d'ateliers d'initiation à la pêche et au matelotage.

A la belle saison, plusieurs sorties de pêche en bateau sont organisées par l'association.

Pour les pêcheurs de thon, elle gère au sein du club la répartition des bagues.

Le siège social est situé au 34 rue Pierre de Riculphe à VALRAS-PLAGE.

Le club dispose également d'un local de réunion à la salle VALMER, place Emile Turco (sur le port).

L'APPP est affiliée à la Fédération Nationale de la Plaisance et des Pêches en mer (F.N.P.P).

La cotisation annuelle à l'APPP/FNPP s'élève à 40 € par an.

Vous bénéficiez également d'un abonnement trimestriel à la revue Pêche Plaisance éditée par la FNPP.

Organisme d'intérêt général, cette adhésion bénéficie de la déduction fiscale de 66% sur le montant de vos impôts.

Cette adhésion vous revient donc à 13.60 € alors rejoignez-nous pour défendre avec nous notre littoral méditerranéen et préserver la ressource.

Contactez-nous : par mail à contact@apppvalras.org ou par Téléphone au 06 80 31 30 93.



Jean MITSIALIS

Président de l'APPP Valras-Plage et Ports de l'Orb

Vice-Président de la FNPP

Tél : 06 80 31 30 93

Mail : contact@apppvalras.org